



Entente Cyclotouriste Plérinaise



Brevet d'AUDAX de 200 kms du samedi 6 mai 2017

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F H

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel : @

Tél. fixe : Tél. mobile :

Licencié FFCT Licencié autre fédération

N° de Club N° de Licence



Personne à prévenir (nr à appeler) en cas d'accident

Extrait du droit à l'image : J'autorise expressément l'Entente Cyclotouriste de Plérin, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux diverses activités organisées par le club. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du brevet (voir site internet) et accepte, par le seul fait de mon inscription, de me soumettre à l'ensemble de ses dispositions.

Date : Signature :



Pour être validé de votre inscription veuillez joindre au présent bulletin

- Un chèque de 25 euros (membres FFCT) ou 27 euros (pour les non licenciés FFCT) à l'ordre de «l'Entente Cyclotouriste Plérinaise». Cette somme étant essentiellement consacrée au règlement du repas du midi pris en commun au restaurant.

Documents à expédier à: Alain Barbedienne, 5 rue Jean Bourel 22190 PLERIN
ATTENTION : Date limite de réception des documents le samedi 22 avril 2017.
Informations : <http://www.entente-cyclo-plerin.fr/2016/11/brevet-audax-200.html>